



La reduplication adjectivale en français de Côte d'Ivoire

Aya Augustine TAKORE- KOUAME

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

takaugustine@gmail.com

Résumé : La question de la reduplication a été traitée par de plusieurs linguistes. La plupart de leurs travaux ont porté de façon globale sur les catégories grammaticales capables d'être redupliquées (noms, adverbes, adjectifs, verbes, etc.). Le présent article qui s'est focalisé sur la reduplication adjectivale a montré que ce procédé discursif a une morphologie singulière en français de Côte d'Ivoire. De plus, les valeurs sémantiques qui découlent des différents emplois, portent la marque de l'énonciateur. Il ressort de cette analyse que la reduplication adjectivale en français de Côte d'Ivoire est fortement influencée non seulement par le locuteur, mais aussi et surtout par les structures des langues du substrat.

Mots clé : reduplication adjectivale, procédé discursif, morphologie, sémantique, langues du substrat

Abstract : The question of reduplication has been addressed by several linguists. Most of their work has focused on grammatical categories capable of being reduplicated (nouns, adverbs, adjectives, verbs, etc.). This article, which focused on adjectival reduplication, showed that this discursive process has a unique morphology in Cote d'Ivoire French. In addition, the semantic values that arise from the different jobs bear the mark of the enunciator. It emerges from this analysis that adjectival reduplication in French from Cote d'Ivoire is strongly influenced not only by the speaker, but also and above all by the structures of the languages of the substratum.

Keywords: adjectival reduplication, discursive process, morphology, semantics, substrate languages

Introduction

Les différentes études menées sur la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire ont relevé la diversité des langues en usages dans ce pays. D'une part, les langues étrangères notamment le français, et les langues locales, d'autre part. Le brassage interculturel et linguistique a vu naître plusieurs variétés de français dont le français populaire ivoirien, le nouchi et le français ivoirien¹. Cette dernière variété appelée aussi français de Côte d'Ivoire par certains linguistes (A. Boutin 2002, J. Kouadio 1999, J-B. Atsé, A. Amani, 2021, p.27), est le français commun à tous les Ivoiriens qui, n'hésitent pas à l'utiliser dans n'importe quelle situation de communication. C'est d'ailleurs le point de vue de J-M. Kouamé

¹ Le français ivoirien (FI) est l'une des variétés de français en Côte d'Ivoire (FCI), au même titre que le FPI (français populaire ivoirien) et le nouchi.

(2007, p.50). Pour lui, le français ivoirien est utilisé d'une façon propre à la Côte d'Ivoire. C'est une langue parlée par l'ensemble des Ivoiriens et adaptée aux réalités locales. Ce français « fait l'objet d'une appropriation par ses usagers et se présente comme « une langue rapiécée », car il intègre des éléments linguistiques et culturels des peuples ivoiriens. D'où le terme « n'zassa » qui lui est attribué » (A.Takoré, A. Amani, 2020, p.213). Cette variété de français découle bien d'une appropriation du français par les Ivoiriens qui en ont fait une langue de communication à la fois orale et écrite. Le français ivoirien parlé a des particularités morphosyntaxiques calquées sur les langues ivoiriennes. En effet, l'un des procédés morphologiques de plus en plus récurrent est la reduplication. Ce procédé discursif, omniprésent, tant dans les productions écrites que dans les discours oraux, se situe à la croisée de tous les niveaux de l'analyse linguistique. Il s'applique également à toutes les catégories grammaticales même si certaines sont plus en vue que d'autres. En français de Côte d'Ivoire, certaines études (J-B. Atsé et A. Amani 2021, p.30) ont montré que les classes de mots qui admettent la reduplication sont le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Ce procédé morphologique apparaît fréquemment dans la langue orale (A. Takoré, 2015), notamment dans les conversations. Cela n'empêche pas certains écrivains comme Kourouma (2000) d'utiliser des expressions qui relèvent de l'oralité dans ses productions littéraires.

Cette contribution consacrée à la reduplication adjectivale en français de Côte d'Ivoire vise à montrer que la reduplication adjectivale a une morphologie et une sémantique particulières, très souvent différentes de celle du français standard. L'hypothèse proposée est que la reduplication adjectivale en français ivoirien a une morphologie singulière et une pluralité d'interprétations. Dès lors, cette étude soulève un certain nombre d'interrogations : comment se définit la reduplication et sous quelles formes les unités redupliquées apparaissent-elles dans les énoncés oraux? Quelles sont les valeurs sémantiques générées par ce procédé. Dans une approche énonciative, nous essaierons d'élucider ces questions. Cette étude s'organisera autour de cinq points : le cadre théorique et méthodologique, les différents types de reduplication, l'emploi de la reduplication adjectivale en français ivoirien, les valeurs sémantiques des adjectifs redupliqués et l'influence des langues locales sur l'usage de la reduplication adjectivale.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cette section sera consacrée à la définition de la reduplication selon certains linguistes et à la démarche méthodologique qui a servi à recueillir les éléments du corpus.

1.1. *Cadre théorique*

La réduplication se définit comme le redoublement d'une unité linguistique. Pour M-A. Watine (2015), « *de toutes les figures de répétition, celle qui consiste à redire exactement et immédiatement deux fois la même chose représente sans doute la forme la plus pure et apparemment la plus rudimentaire* ». Cette figure est bien la réduplication que l'auteur définit comme une « *répétition immédiate et iso-fonctionnelle d'un quelconque segment textuel* » (M-A.Watine 2012 :151). C'est en réalité une répétition conjointe des composés redupliqués. D'autres travaux portant sur la réduplication ont été effectués par certains auteurs. C'est le cas de A. Assanvo (2014) qui a mené des recherches dont les résultats sont consignés dans un article intitulé « *sémantisme du préfixe reduplicatif en agni indénié une langue kwa² de Côte d'Ivoire* ». Cet article tente d'exprimer le processus de réduplication et ses valeurs dans le verbe redoublé en agni indénié suivant qu'il s'agisse d'un processus flexionnel ou dérivatif. A. Ndione (2013) a aussi fait une contribution sur *la réduplication et la répétition en français et en wolof*. Il ressort des deux articles susmentionnés que la réduplication est un procédé discursif qui apparaît également dans plusieurs langues naturelles. En dehors des productions scientifiques énumérées, (G. Dostie, 2016 :115), à partir des travaux sur la langue parlée au Québec, donne une définition on ne peut plus complète de la réduplication. Pour elle, la réduplication « *consiste en la répétition de phonèmes ou de syllabes au sein d'un mot ou en la répétition en contiguïté de mots ou groupe de mots, voire d'énoncés complets à des fins grammaticales, lexicales ou discursives* ». Cette définition rejoint l'idée de E. Prak-Derrington (2021) selon laquelle « *la réduplication est le fait de répéter de manière exacte et à proximité immédiate, une unité linguistique : phonème, syllabe, mot, syntagme, voire énoncé* »³. Elle se retrouve à tous les niveaux de l'analyse linguistique (la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, l'énonciation, etc.). Dans la même veine, J. André (1978 : 27) mentionne que :

« Les différents types de redoublement que peuvent admettre les langues sont : le redoublement total, soit du mot [...] soit de la racine ou de la base, c'est une simple répétition à laquelle on réservera le nom de réduplication [...]. Le redoublement tautologique, dans les groupes asyndétiques, occupe une place à part, du fait que chacun des éléments existe à l'état isolé, c'est une variante du procédé de répétition ».

² Le groupe kwa fait partie des quatre grands groupes linguistiques de Côte d'Ivoire. L'agni indénié est l'une des langues de ce groupe.

³ E. Prak-Derrington tient cette définition de R. Finkbeiner et U. Freywald (2018, p.3).

Cette citation fait ressortir trois termes dont les définitions renvoient à une même réalité : le redoublement, la reduplication et la répétition. Selon *Le Dictionnaire de linguistique* de J. Dubois et al. (2012, p.403), « on appelle redoublement, la répétition d'un ou de plusieurs éléments (syllabes) d'un mot ou du mot entier à des fins expressives ». Pour ces mêmes auteurs, la reduplication est « le redoublement d'un mot entier ». A la lumière de toutes ces définitions, la reduplication apparaît comme une itération contiguë des unités concernées.

Toutes les catégories grammaticales peuvent, en principe, être répétées. Mais celle qui nous intéresse dans cet article se rapporte à la catégorie des adjectifs. En effet, les adjectifs sont des modificateurs facultatifs du nom qui assument les fonctions d'épithète ou d'attribut du sujet ou de l'objet. Ils caractérisent en précisant le sens du nom auquel ils sont rattachés. Ils sont également variables et s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils modifient.

Pour cette étude sur la reduplication adjectivale en français de Côte d'Ivoire, il a fallu nous appuyer sur certaines productions langagières des locuteurs.

1.2. Méthodologie

La présente contribution met en évidence un phénomène récurrent dans les situations conversationnelles en Côte d'Ivoire : la reduplication adjectivale qui fait partie des particularités du français parlé dans ce pays. Pour cette étude, notre corpus est constitué d'occurrences extraites de discours oraux spontanés des locuteurs du français ivoirien dont les productions sont fortement influencées par les langues du substrat. Nous avons également eu recours aux travaux récents de J-B. Atsé et A. Amani (2021).

Pour mieux cerner le fonctionnement de la reduplication en français de Côte d'Ivoire, plus spécifiquement en français ivoirien, cette étude s'est inspirée des travaux de R. Kaboré (1998) et de G. Dostie (2016) afin de passer en revue les différents types de reduplication.

2. Les différents types de reduplication

La reduplication selon R. Kaboré (1998, p.359-376) peut se subdiviser en trois grandes entités : la reduplication stricte, la quasi-reduplication et la reduplication notionnelle. La reduplication stricte est une reduplication totale de l'élément redupliqué. Quant à la quasi-reduplication, elle a des formes variées. Selon l'auteur, « elle se manifeste par des rajouts, des suppressions d'éléments, des substitutions de syllabes, des dissimulations consonantiques ou vocaliques ou par des modifications tonales » (R. Kaboré 1998, p.360). On assiste dans ce cas de figure à une reduplication partielle. Le troisième type, c'est-à-dire la reduplication notionnelle est aussi appelé par l'auteur « reduplication sémantique ». Elle consiste à accumuler deux termes ayant pratiquement le même sens ou des sens opposés comme *ciel* et *terre* / *père* et *mère* ; de sorte que l'association des deux termes complémentaires exprime la « complétude notionnelle » (p.370).

Pour G. Dostie (2016, p. 115-130), il existe trois sorte de reduplication : la reduplication grammaticale, la reduplication lexicale et la reduplication pragmatique. La reduplication grammaticale sert à exprimer des valeurs telles que le temps, l'aspect et le nombre. La reduplication lexicale se manifeste par le redoublement d'une syllabe dans une série de mots. Elle peut aussi mettre en jeu un mot dont la répétition est conjointe. C'est donc une reduplication totale. Selon G. Dostie, cette sorte de reduplication est « un procédé de création lexicale où le mot simple et le mot double n'ont pas tout à fait le même sens » (p.116). Le dernier type, la reduplication pragmatique est composée de la reduplication contrastive et de la reduplication à valeur d'insistance qui prend en compte des mots copiés autant de fois que possibles. Elle met également en jeu des mots au sémantisme précis tels que les marqueurs discursifs, les marqueurs de haut degré et les adjectifs graduables.

Ces deux auteurs se rejoignent dans une certaine mesure : la reduplication lexicale chez Dostie renferme la reduplication stricte et la quasi-reduplication de R. Kaboré. La reduplication notionnelle de Kaboré correspond à la reduplication contrastive chez G. Dostie.

En dehors de R. Kaboré et de G. Dostie, d'autres auteurs tels que M-A. Watine (2015), S. Gnizako (2019), ont proposé une classification qui leur est propre. C. Rubino quant à lui, a donné une définition différente de celle des autres. La reduplication est un procédé linguistique qui implique une reprise d'ordre phonologique. Selon lui, « la répétition systématique de matériel phonologique dans un mot pour des buts sémantiques ou grammaticaux, est connue sous le nom de reduplication, un procédé morphologique utilisé largement dans bon nombre de langues à travers le globe. » Quelle que soit la

dénomination qu'on lui attribue, ou selon l'angle sous lequel il est abordé, retenons que la réduplication est soit totale, soit partielle. Toutefois, sous quelle forme se présente-t-elle en français ivoirien ?

3. Emploi de la réduplication adjectivale en français ivoirien

En français ivoirien, la réduplication adjectivale est soit totale soit partielle. La réduplication totale est appelée aussi réduplication lexicale. Quant à la réduplication partielle, elle se traduit par un allongement de la voyelle finale. A la différence de la réduplication pragmatique à valeur d'insistance (G. Dostie 2016 :116) dont les mots copiés peuvent être répétés en nombre indéterminé, la réduplication adjectivale, dite lexicale, est binaire en français ivoirien. Cela s'observe dans les exemples suivants :

- (1) La femme-là, ces enfants sont **courts courts**. Pourtant, elle et son mari sont grands. (*Les enfants de cette femme sont très petits de taille, alors que son mari et elle sont grands.*)
- (2) Ces doigts sont **noirs noirs** comme ça on dirait un fumeur. (*Il ou elle a des doigts très noirs semblable à ceux d'un fumeur.*)
- (3) A cette cérémonie, ceux qui étaient présents étaient tous **vieux vieux**. (*A cette cérémonie, ceux qui étaient présents étaient tous très vieux.*)

Nous constatons que les adjectifs qualificatifs relevés dans les énoncés (1), (2) et (3) sont des attributs du sujet. Ils sont également graduables dans la mesure où leur niveau d'intensité peut être modifié par un adverbe d'intensité (*très*). De façon générale, le français ivoirien utilise dans le discours oral spontané, la réduplication adjectivale (lexicale) pour exprimer le degré d'intensité.

3.1. La réduplication lexicale

Contrairement au français standard, qui emploie l'adverbe « très » pour marquer l'intensité absolue, et l'adverbe « trop » pour traduire une quantité excessive, le locuteur du français ivoirien fait usage de la réduplication lexicale ou totale du mot qu'il veut mettre en jeu. Ce type de réduplication concernent en général trois catégories d'adjectif : les qualificatifs, les numéraux et les adjectifs de couleur.

- Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs qualificatifs relevés désignent une qualité morale ou physique d'un être ou l'état physique d'une chose. Considérons les énoncés suivants :

- (1) Je ne supporte pas les enfants **impolis impolis** là. (*Je ne supporte pas les enfants trop impolis.*)
- (2) La maison qu'on a visitée hier est **humide humide**; donc on ne peut pas l'acheter. (*La maison que nous avons visité hier est tellement / trop humide ; qu'on ne peut pas l'acheter.*)
- (3) Tes mangues là sont **gâtées gâtées** et puis tu les vends. (*Tes mangues sont trop dénaturées, mais tu les vends.*)
- (4) Les élèves de maintenant posent des questions **bêtes bêtes**. Ce n'est pas croyable. (*De nos jours, les élèves posent des questions trop inintelligentes.*)
- (5) Les gens **faibles faibles** d'esprit ne peuvent rien décider d'eux-mêmes. (*Les personnes qui manquent de caractère sont trop indécises.*)

Dans les exemples (4) à (8), l'on se rend compte que les adjectifs sont redupliqués et expriment une intensité augmentative qui peut être interprétée comme étant excessive, voire négative. L'usage de l'adverbe « trop » aurait donc suffi, en français standard, à exprimer cette excessivité qui est d'ailleurs nuisible. En français ivoirien, c'est la reduplication totale de l'adjectif qualificatif qui rend compte de l'intensité augmentative. Dans d'autres cas de figure, l'intensité augmentative par la reduplication totale, est perçue positivement :

- (6) Cette fois-ci, c'est bien **gros gros**. (parlant des escargots) (*Cette fois-ci, les escargots sont très gros.*)
- (7) Dans ta famille, les gens sont **gaillards gaillards** comme Goliath. (*Dans ta famille, les gens sont extrêmement grands comme Goliath.*)
- (8) Ses filles sont **belles belles** comme ça. (*Ses filles sont très belles.*)
- (9) Dans cette promotion immobilière, les chambres sont **larges larges**. (*Dans cette promotion immobilière, les chambres sont très vastes.*)
- (10) La dame qui passe là, ses enfants ressemblent à leur père. Ils sont **calmes calmes**. (*Les enfants de la dame qui passe-là, ressemblent à leur père. Ils sont très calmes.*)

Dans les énoncés (9) à (13), la reduplication des adjectifs est l'expression de la pensée ou du sentiment de l'énonciateur. C'est aussi un moyen pour lui d'afficher son jugement. Cette vision du monde a donné naissance au concept de « modalité » chez C. Bally. Il la définit comme « la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet

pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (C. Bally, 1942, p.13).

En outre, l'expression du degré en français ivoirien, peut exprimer une intensité diminutive :

- (11) Quand tu es trop **simple simple** là, on ne te respecte pas. (*Lorsque tu es trop simple, tu n'es pas considéré.*)
- (12) Tu m'as donné des habits que je ne peux pas porter parce qu'ils sont **petits petits**. (*Tu m'as donné des habits que je ne peux pas porter parce qu'ils sont très petits.*)

Cette intensité diminutive résulte du sens même de l'adjectif. Rédupliqué, l'adjectif qualificatif dans les énoncés ci-dessus marque un faible degré d'intensité.

- Les adjectifs de couleur

Ce sont des adjectifs qui se rapportent à la couleur d'un objet ou au teint d'une personne. Nous retenons les exemples suivants :

- (13) Maman n'aime pas les pagnes **sombres sombres**. (*Maman n'aime pas les pagnes de couleur trop sombre.*)
- (2a) Ces doigts sont **noirs noirs** comme ça on dirait un fumeur. (*Ces doigts sont très noirs, semblables à ceux d'un fumeur.*)
- (14) Il n'y a pas de bananes sur le marché. Ce qui est vendu est **blanc blanc**. (*Il y a une pénurie de bananes plantains sur le marché. Celles qui sont vendues murissent sans jaunir en conservant leur pulpe toute blanche.*)

- Les adjectifs numériques cardinaux

Ils renvoient au nombre d'objet dont on parle. Les deux derniers exemples sont tirés de J-B. Atsé & A. Amani (2021, p.30)

- (15) Dans les services, les gens accueillants sont **uns uns**. (*Les personnes accueillantes dans les services sont rares.*)
- (16) Actuellement, il voit **deux deux**. (*Il n'est pas tout à fait lucide. Il est ivre.*)
- (17) Moi je suis **zéro zéro** dans cette affaire-là quoi ! (*C'est moi qui sors perdant dans cette histoire.*)

La reduplication adjectivale en français ivoirien se présente sous une autre forme : c'est la reduplication par allongement vocalique de l'adjectif. Nous

l'avons retenu comme étant une variante de la reduplication en nous appuyant sur la définition de E. Prak-Derrington (2021) selon laquelle « la reduplication est le fait de répéter de manière exacte et à proximité immédiate, une unité linguistique : phonème, syllabe, mot, syntagme, voire énoncé ».

3.2. *La reduplication par allongement vocalique*

Cette forme de reduplication, accompagnée d'une modification tonale de l'adjectif est une répétition de phonèmes. En guise d'illustration, nous avons les énoncés suivants :

- (18) Est-ce que tu as vu sa fille ? Elle est **beelle** ! (*As-tu vu sa fille ? Elle est d'une beauté ensorcelante.*)
- (19) Mais cette fille, elle est **vilaiaine** ! (*Cette jeune fille est d'une laideur déconcertante.*)
- (20) Regarde ce type, ses chaussures sont **pointuus**. (*Regarde cet homme, il a des chaussures extrêmement pointus.*)
- (21) Maman, je n'en peux plus. J'ai **maal** ! (*Maman, je n'en peux plus. Je souffre énormément*)
- (22) Pour le concours Miss Côte d'Ivoire, chère amie, on a besoin de filles **fiines**. (*Pour le concours de beauté dénommé Miss Côte d'Ivoire, chère amie, on a besoin de filles très fines.*)
- (23) Ne m'insulte pas ! Pourquoi tu me dis que je suis **grosse** comme une patate? (*Ne m'insulte pas! Pourquoi tu me dis que je suis grosse comme une patate?*)

Il est clair que cette forme de reduplication comporte des éléments phoniques presque identiques et cumulatifs, avec une valeur intensive. Les exemples ci-dessus montrent bien que la montée tonale des adjectifs correspond à un désir inavoué du locuteur d'attirer l'attention de son interlocuteur sur un élément de son discours. En (21) par exemple, la particule interrogative « est-ce que » renforcée par le point d'interrogation permettent d'établir une interaction communicative entre le locuteur et son interlocuteur. De façon générale, l'interrogation correspond à l'acte d'interroger ou de questionner. Elle exprime une demande d'informations adressée à un interlocuteur. Ce qui n'est pas toujours le cas. Pour J. Gardes-Tamine, les interrogations « ne visent pas nécessairement à une demande d'information, mais parfois à une demande de confirmation » (J. Gardes-Tamine, 1988, p.45) Dans le cas présent, la confirmation vient de la réponse du locuteur lui-même qui s'exclame devant la beauté de la jeune fille (*Elle est beelle !*). Notons par ailleurs que la reduplication adjectivale peut être intentionnelle. L'énonciateur, selon la situation d'énonciation, peut donner un sens particulier à ses propos tout en entraînant son interlocuteur dans

une aventure d'interprétations. La session qui suit permettra d'ailleurs de relever quelques-unes de ces interprétations.

4. Les valeurs sémantiques des adjectifs rédupliqués

La réduplication participe de la construction du sens et de la construction de différentes valeurs. Elle est certes un moyen d'expression du degré, mais elle sert également à exprimer une diversité de valeurs : l'ironie, la valeur dépréciative ou appréciative, l'insistance et la valeur cumulative. Dans ces différents exemples, les mots rédupliqués ont une signification qui tient compte des sentiments de l'énonciateur.

4.1. L'ironie

L'ironie est une figure de rhétorique qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre. C'est une manière de railler, de se moquer en n'utilisant pas les valeurs exactes des mots. Pour P. Fontanier (1977 : 145-149), « l'ironie consiste à dire par une raillerie plaisante ou sérieuse, le contraire de ce que l'on pense, ou de ce que l'on veut faire penser ». Elle se définit donc comme une antiphrase. Observons les séquences ci-dessous :

- (24) L'attitude de ta sœur n'a pas du tout été **jolie jolie**. (*l'attitude de ta sœur a été maladroite.*)
- (25) Ses dents **blancs blancs**-là, est-ce qu'il peut encore sourire ? (*Son hygiène dentaire [des dents peu blanches] laissant à désirer, il lui est donc impossible de sourire.*)
- (26) Est-ce que tu as vu tes frères ? leurs yeux sont **clairs clairs** à cause de la boisson qu'ils ont bue. (*As-tu vu tes frères ? Ils sont tellement ivres que leurs yeux sont très rouges.*)

Dans ces exemples, il y a un décalage entre le sens réel des adjectifs rédupliqués et leur sens caché. Or « l'implicite est assimilé à ce qui est caché. Le discours devient à double sens, à double valeur » (E. Prak-Derrington 2021). C'est une autre possibilité de sens qui apparaît. En (27) par exemple, le locuteur décrit le mauvais comportement de cette dame en répétant l'adjectif « jolie » qui qualifie a contrario, quelque chose de beau. Par ailleurs, la réduplication de cet adjectif, doublée de la négation, laisse entrevoir une autre figure de rhétorique : la litote (elle consiste à dire moins pour suggérer plus). L'exemple (27) signifie en réalité que la personne dont il est question n'a pas eu une bonne attitude. Dans les exemples (28) et (29), il appartient aux destinataires de comprendre que la signification de l'énoncé, à travers la réduplication adjectivale n'est pas patente. Mais elle est plutôt cachée ou du moins l'interprétation ne se réduit pas à une

seule valeur. Le décodage de l'énoncé leur donnera une signification autre que la première car, l'énonciateur, tout en se moquant, exprime le contraire de ce qu'il pense. En (28), l'hygiène dentaire du concerné laisse à désirer. Mais pour le faire savoir aux autres, l'énonciateur s'exprime de manière voilée et ironique, en employant l'adjectif « blanc » rédupliqué. Dans l'énoncé (29), l'énonciateur aurait pu dire simplement à son allocataire que ses frères sont ivres. Mais, pour se moquer des concernés, il fait référence à la couleur des yeux (clairs) qui sont en réalité *rouges*. Dans tous les cas, la réduplication adjectivale, expression de l'ironie, donne l'opportunité à l'énonciateur d'apporter un jugement dépréciatif sur un certain nombre de faits. De ce qui précède, il appert que la réduplication adjectivale est un marqueur d'ironie et, au-delà, elle peut exprimer la litote.

En dehors de cette figure de rhétorique, la réduplication adjectivale peut également exprimer l'exagération par la dépréciation des faits.

4.2. La valeur dépréciative ou appréciative

Il faut entendre d'une part, par valeur dépréciative, le jugement négatif que le locuteur porte sur les faits. Ici, il donne son point de vue sur l'aspect physique des personnes en laissant transparaître un sentiment d'hostilité, de colère. D'autre part la valeur appréciative, laisse entrevoir un discours valorisant de l'énonciateur. Illustrons nos propos par les énoncés suivants :

(22a) Mais cette fille, elle est **vilaine**.

(26a) Ne m'insulte pas ! Pourquoi tu me dis que je suis **grosse** comme une patate ?

(27) La fille-là, ses pieds sont **minces minces** dêh.

Dans les énoncés (22a), (26a) et (30), la valeur dépréciative apparaît dans la réduplication par l'allongement vocalique des voyelles au sein des adjectifs qualificatifs (exemples 22a et 26a) et dans la réduplication totale (exemple 30). Cette structure morphologique et phonique traduit la subjectivité de l'énonciateur à travers l'expression d'un jugement négatif. Dans l'exemple (26a), la colère du locuteur est traduite non seulement par la modalité jussive doublée de la négation mais surtout par l'allongement vocalique de l'adjectif « grosse ». Dans cet extrait, le caractère dépréciatif des propos de l'interlocuteur, à travers ce procédé phonologique, ajouté à la comparaison faite avec une patate, ne manque pas d'attiser la colère du locuteur. En outre, le jugement du locuteur peut s'avérer positif ; ce qui transparaît en (21a) et en (25a).

(21a) Est-ce que tu as vu sa fille ? Elle est **beelle** !

(25a) Pour le concours Miss Côte d'Ivoire, on a besoin de filles **fiines**.

Dans ces deux cas, l'on a affaire à des critères de beauté qui ne laissent pas l'énonciateur indifférent. L'exagération de son appréciation, à travers la montée tonale des adjectifs, ne manquera pas d'influencer son auditeur. En (21a), l'allongement vocalique pourrait être interprété comme le prolongement de l'émotion du locuteur corroborée par l'exclamation, une « modalité qui exprime un sentiment vif, une réaction émotionnelle du sujet parlant face à un événement » (A. Takoré, 2020, p.34). Dans ces énoncés, c'est un sentiment d'admiration, que les locuteurs affichent. Leur appréciation porte en effet, sur des critères particuliers de beauté. La reduplication est aussi un moyen d'exprimer l'emphase.

4.3. L'insistance

L'insistance est l'action de donner une importance particulière à quelqu'un ou à quelque chose. Par la reduplication adjectivale, le locuteur est amené à mettre un accent sur un point particulier de son discours. C'est aussi le point de vue de P. Fontanier (1977:330) pour qui la reduplication « redouble, dans le même membre de phrase, quelques mots d'un intérêt plus marqué, ou sur lesquels la passion appuie avec plus de force. »

(28) Tu sais, quand les cheveux sont **touffus touffus** là, le froid ne les casse pas. (*Lorsque les cheveux sont touffus, le froid ne les casse pas.*)

(29) Les croquettes **dures dures** que j'ai mangées la fois dernière, m'ont créé pas mal de problèmes dentaires. (*Les croquettes que j'ai mangées la fois dernière, étaient tellement dures que j'ai eu pas mal de problèmes dentaires.*)

En (31), l'énonciateur insiste sur le volume, l'exubérance des cheveux qui empêche leur détérioration. Dans l'exemple (32), l'énonciateur, par la reduplication de l'adjectif « dures », exprime son mécontentement quant à la mauvaise qualité des gâteaux qu'il a mangés vu les conséquences graves que cela a engendrées.

En plus des exemples susmentionnés, nous avons relevé quelques extraits tirés des travaux de J-B. Atsé et A. Amani (2021, p.35).

(30) Les gos-là sont **kpata kpata** deh ! (*Très belles*)

Ici, l'auteur de cet énoncé met l'accent sur la beauté des jeunes filles. L'on peut dire qu'il est tombé sous le charme de celles-ci.

(31) Lui, c'est les femmes **claires claires**-là il aime. (*Il aime les femmes noires de teint clair ; par opposition à la peau noir ébène ou foncée*).

- (32) Ses mains sont devenues **noires noires** comme ça ! (*Il a des mains très noires.*)
- (33) Ses yeux sont **rouges rouges**, on dirait un drogué. (*Il a des yeux très rouges comme ceux d'un drogué.*)
- (34) Les draps de l'hôtel sont **blancs blancs**. (*Les draps des chambres d'hôtel sont d'une excellente propreté.*)

Dans ces différents exemples, l'énonciateur aurait pu employer le mot simple, la base pour exprimer sa pensée. Mais la copie de cette base qui se traduit morphologiquement par la réduplication (ici adjectivale) est une sorte de mise en relief des éléments dont il parle. Cet emploi binaire des adjectifs a également une valeur d'insistance. Par ailleurs, il existe une autre valeur sémantique associée à la réduplication adjectivale qui est la valeur cumulative.

4.4. La valeur cumulative

La valeur cumulative renvoie à ce qui est augmentatif. Pour R. Kaboré (1998, p.362), elle « peut aboutir à une valeur intensive. Analysons les énoncés suivants :

- (35) Moi, si je ne suis pas **malade malade**, je ne vais pas à l'hôpital. (*Je ne me rends à l'hôpital que lorsque je suis sérieusement atteint.*)
- (36) Pourquoi tes chaussures sont **sales sales** comme ça ? (*Pourquoi cette accumulation de saleté sur tes chaussures ?*)
- (5a) La maison qu'on a visitée hier est **humide humide**; donc on ne peut pas l'acheter. (*Nous ne pouvons pas acheter la maison compte tenu de l'humidité qui s'y est accumulée.*)

Selon l'exemple (38), c'est l'intensité, la gravité de la maladie qui contraint le malade à se rendre à l'hôpital. La réduplication de l'adjectif « malade » montre l'accumulation de la maladie dans l'organisme de cette personne qui ne réagit que quand son état physique est inquiétant. En (39) et en (5a), L'on constate une accumulation de *la saleté* et de *l'humidité*, par l'usage de la réduplication. Les locuteurs, en faisant ce choix de procédé morphologique, veulent certainement exprimer leur dégoût et leur incapacité à supporter ce seuil intolérable d'hygiène.

Il ressort de ces analyses que les valeurs sémantiques relevées ne sont certainement pas les seules. Il en existe probablement d'autres. Pour notre étude, nous n'avons retenu que quatre.

5. L'influence des langues du substrat sur l'emploi de la reduplication adjectivale

Les travaux d'Assanvo (2014), de Ndione (2013), de Gnizako (2019) ont montré que la reduplication est un procédé discursif qui apparaît également dans plusieurs langues naturelles. Cela nous amène donc à nous interroger sur les emplois particuliers de la reduplication adjectivale en français de Côte d'Ivoire. Le constat est que « n'importe quelle langue source peut influencer la pratique de la langue française même si elle n'est pas la langue source de l'apprenant » (A. Amani et A. Takoré 2020, p.263). Dans ce pays, les langues locales interagissent avec différentes variétés de français ; ce qui pourrait expliquer les calques ou autres analogies formelles observés chez les locuteurs du français de Côte d'Ivoire. Pour cette étude, nous avons retenu trois langues ivoiriennes : le dioula, le bété et le baoulé. Ces trois langues sont respectivement les véhiculaires des grands groupes linguistiques mandé, kru et kwa. Elles « donnent un aperçu de quelques cas de reduplication, tout en rappelant que ces faits qui abondent également dans les autres langues ivoiriennes justifient le recours à la reduplication (totale) des mots en français de Côte d'Ivoire » (J-B. Atsé et A. Amani (2021, p.37).

Nous présenterons d'abord les énoncés en langue locale, ensuite en français ivoirien que nous désignons par (Fi), enfin, la transcription en français standard (Fs).

En dioula :

(1) [m̀ɔ̀g̀ò nùmáw bé kélékélé]

/homme/bons/être/un un/

Fi : *Les bonnes personnes sont un un.*

Fs : *Les bonnes personnes se comptent du bout des doigts.*

(2) [ò bé filāfilà]

/il/être/10f 10f/

Fi : *Ils sont à 10 francs 10 francs.*

Fs : *Ils sont à 10 francs l'unité.*

(3) [bàná báná (bááná)]

/maladie/finir+Acc./

Fi : *La maladie est finie (finie finie).*

Fs : *Je suis guéri (totalement guéri).*

(4) [à bé né wēlē lōbè lōbè]

/il/habituel/moi/appeler/souvent/

Fi : *Il m'appelle très souvent.*

Fs : *Il m'appelle régulièrement.*

En bété :

(5) [búbǝ kádàkádà]

/tête/très grosse/

Fi, Fs : *Une très grosse tête*

(6) [gwè bòbòlúbòbòlù]

/chemin/très long/

Fi, Fs : *Un très long chemin.*

(7) [ó kù kù titítì]

/sa/peau/être/très noire/

Fi : *Sa peau est noire noire.*

Fs : *Sa peau est très noire.*

(8) [í kù búkùbúkù]

/tu/être/très poussiéreux/

Fs : *Tu es très poussiéreux.*

En baoulé :

(9) [bā jō līkà ì s̄āwús̄āwú]

/eux/ faire/ lieu/ lui/ propre (propre)/

Fi : *Ils ont rendu le coin propre propre.*

Fs : *Ils ont bien assaini l'endroit.*

(10) [swà ñgā tì blííblíí (blíííí)]

/maison/ cette/ être/calme (calme)/

Fi : *Cette maison est calme calme comme ça. / Cette maison est caaalme comme ça.*

Fs : *Cette maison est très calme.*

(11) [trālē ñgā tì fētēfētē]

/habit/ce/être/faible/

Fi : *Cet habit est fin fin.*

Fs : *Ce vêtement est très fin.*

- (12) [ɔ̃ ti sèsé (sèsésésé)]
/il/être/juste (juste juste)/
Fi : *Il est juste juste.*
Fs : *Il est saint. / Il est très saint.*

Les extraits ci-dessus montrent que les énoncés dans les langues ivoiriennes obéissent, de façon générale, au même ordre syntaxique qu'en français de Côte d'Ivoire. Par ailleurs les valeurs sémantiques (valeurs cumulative ou intensive, d'insistance) des items redupliqués sont identiques à celles que l'on retrouve en français de Côte d'Ivoire. En effet la valeur cumulative ou intensive se retrouve en (40, 41, 43, 44, 46,51). La valeur d'insistance apparaît également en (47, 48, 49, 50,51).

Au regard des exemples ci-dessus, Nous pouvons attester que ces constructions du français de Côte d'Ivoire découlent des langues du substrat. D'ailleurs, nous notons très souvent une traduction littérale des langues locales en français, surtout parlé.

Conclusion :

La reduplication a fait l'objet de nombreux travaux. De façon générale, ces recherches ont porté sur quelques-unes des catégories grammaticales (les noms, les adverbes, les adjectifs, les verbes, etc. Mais la présente étude a mis un point d'honneur sur la reduplication adjectivale et a relevé la morphosyntaxe et les valeurs sémantiques qui découlent des pratiques langagières des locuteurs du français de Côte d'Ivoire. Cette analyse a aussi souligné l'attitude de l'énonciateur face à son discours : un discours qui porte les marques de la subjectivité. On peut donc conclure que la reduplication existe bel bien dans les langues ivoiriennes. En définitive, cet article a montré que la reduplication adjectivale est un procédé morphologique qui se retrouve dans toutes les langues et particulièrement en français de Côte d'Ivoire. Cette analogie formelle, constructive et sémantique est une marque d'appropriation du français par les Ivoiriens.

Références bibliographiques.

- Amani-Allaba Angèle Sébastienne & Takoré-Kouamé Aya Augustine (2020), « Appropriation endogène de certains verbes en français de Côte d'Ivoire : pour une didactique de la diversité culturelle », *Collection FLE/FLA* (Français Langue Etrangère/ Le Français et les Langues en Afrique), Department of Littérature, Linguistics & Foreign Languages, Kenyatta University (Kenya), Vol.1, n°2, Novembre 2020, pp.256-265.
André Jacques (1978) *Les mots à redoublement en latin*, Paris, Klincksiek.

- Assanvo Amokon Dyhié (2014), « Sémantique du préfixe reduplication en agni indénié, une langue kwa de Côte d'Ivoire » <https://www.lareferencia.info> Record, consulté le 24/08/2021
- Atsé N'cho Jean-Baptiste & Amani-Allaba Angèle Sébastienne, (2021), « De la reduplication des mots dans le français de Côte d'Ivoire », *LES CAHIERS DE L'ACAREF* (Académie Africaines de Recherches et d'Etudes francophones), numéro spécial, Novembre 2021, p.26-41.
- Bally Charles (1942), « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°3, Genève, p.13.
- Boutin Akissi Béatrice (2002), *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Dostie Gaétane (2016), « Reduplication à valeur d'insistance dans une grammaire accueillant la langue des conversations familières », in *Langue(s) & Parole : revista de filología francesa y románica*, [en ligne], 2016, n°. 2, p. 111-130, <https://raco.cat/index.php/Langue/article/view/366488>, Consulté : 26/08/2021
- Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Baptiste et Mével Jean-Pierre, (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514 p.
- Finkbeiner Rita, Freywald Ulrike, (2018), *Exact repetition in grammar and discourse*, Berlin, Guyter Mouton (Trends in linguistic, n°32).
- Fontanier Pierre, (1977), *Les figures du discours*, Paris, flammation, coll. « champs »
- Gardes-Tamine Joëlle (1988), « Introduction à la syntaxe (suite). La phrase : les modalités » *L'information grammaticale*, n°37, pp.42-46, <https://www.persée.fr> Consulté le 24/08/2021.
- Gnizako Symphorien Téléphore., (2020), « La reduplication en jibuo », pp.123-132, Hors série, n°001 <http://revue-akofena.org>, consulté le 18/08/2021.
- Kaboré Raphaël (1998), « La reduplication » in *Faits de langues*, n°11-12, Octobre 1998. *Les langues d'Afrique subsaharienne*. pp.359-376. https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5450_1998_num_6_11_1220, consulté le 18/08/2021.
- Kouadio N'guessan Jérémie (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire » in *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*. II, 4, Paris, AUF, pp. 301-314.
- Kouamé Koia Jean-Martial, 2007, *Etude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens*. Thèse de Doctorat, sous la co-direction de M. verdelhan et N. J. Kouadio, Université de Montpellier.
- Kourouma Ahmadou, (2000), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Editions du Seuil.

- Ndione Augustin (2013), *Contribution à une étude de la différence entre la reduplication et la répétition en français et en wolof*, Thèse de doctorat soutenu le 22 novembre 2013, Université François Rabelais de Tours, <https://www.theses.fr>, applis.univ-tours.fr/theses/2013/augustin.ndione_3553.pdf, consulté le 24/08/2021.
- Prak-Derrington Emmanuelle (2021), *Magie de la répétition-reduplication*, Nouvelle édition [en ligne], Lyon : ENS Edition, <<http://books.openedition.org/enseditions/16369>>
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.16369>
- Rubino Carl (2005). "Reduplication: form, function and distribution." Hurch B. (Eds). *Studies on reduplication*. Vol. 28. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. pp.11 - 29.
- Takoré-Kouamé Aya Augustine et Amani-Allaba Angèle Sébastienne, (2020), « L'usage du français ivoirien ou langue n'zassa en contexte scolaire : l'exemple des œuvres littéraires », *NZASSA*, Revue Electronique Semestrielle, revue scientifique des Lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et Sociales, Communication, pp.212-223, www.nzassa-revue.net
- Takoré-Kouamé Aya Augustine (2015), « La reduplication comme forme d'expression orale dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma », *Revue du LTML* (Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques), Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), n°12, octobre 2015, pp.150-160, <http://ltml.univ-fhb.edu.ci>, consulté le 23/08/2021.
- Watine Marie-Albane, (2015), « Les âges de la reduplication » *SEMEN* (revue de sémio-linguistique des textes et des discours), n°38, mise en ligne le 24 Avril 2015. <http://journals.openedition.org/semen/10309>; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen/10309>. Consulté le 16/07/2021.